

Nous avons besoin de vous!

Devenez mécène du Festival Musicales en Barrois 7^e saison

12,13,14 mai 2023 à Bar-le-Duc



Budget 2023

45 000 €

48 artistes

10 concerts

10 lieux patrimoniaux

1600 spectateurs

15 bénévoles

Patrimoine(s) en Barrois 4 place St-Pierre 55000 Bar-le-Duc

natrimoinesenharrois cor

Président
Georges DUMÉNIL
06 06 62 27 62
dumenil.georges@wanadoo.fr

Programmation artistique Mireille MONVOISIN 06 30 74 15 68 monvoisin.mireille@wanadoo.fr Les Musicales en Barrois sont un évènement-phare pour Bar-le-Duc et pour la Meuse! Depuis sa création, la renommée du festival ne cesse de grandir à travers la région Grand-Est et dans tout l'hexagone.

Plus de 250 musiciens ont donné 70 concerts en 6 saisons pour plus de 5000 spectateurs. Le festival et la ville de Bar-le-Duc sillonnent la toile et les réseaux à travers les agendas des ensembles et compagnies, de renommée nationale et internationale, accueillis sur notre territoire, et par la voix d'un public de plus en plus nombreux.

De scènes en scènes, les artistes parlent avec chaleur de l'accueil qu'ils reçoivent, de l'exceptionnelle richesse de la cité des Ducs et de la beauté de notre département. Le public est enthousiaste.

L'équipe de bénévoles de l'association Patrimoines en Barrois fournit un travail remarquable. Elle assure entièrement l'organisation du festival avec le soutien de la ville de Bar-le-Duc, du département de la Meuse et de la région Grand-Est, de partenaires associatifs et privés.

Restent les cachets des artistes et les coûts de la communication, diffusion et publication qui pèsent lourdement.

Aidez-nous. Devenez mécène de ce fabuleux évènement. Participez à son rayonnement et soyez visibles sur les supports de communication du festival. Vous pourrez découvrir la programmation 2023 sur le site de l'association : patrimoinesenbarrois.com

Un grand merci!

L'équipe du Festival

«Malgré son nom glorieux, la puissance qu'on lui prête et son geste théâtral, la création ne peut pas survivre par soi-même. Elle meurt sans mécène et ne vit que de lui.»

Michel Serres

En pratique

Pour les particuliers :

Déduction fiscale de 66% du don (à partir de 500€)

Exemple : pour un don de 500€,

- * déduction fiscale de 330€
- * contrepartie, deux places offertes pour deux grands concerts

Pour les entreprises :

Déduction fiscale de 60% du don (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT)

Exemple : pour un don de 1000 €

- * déduction fiscale de 600€
- * contrepartie deux places offertes pour deux grands concerts
- * annoncées sur tous les supports de communication du festival

Pour soutenir le festival

Il vous suffit d'envoyer un chèque à l'ordre de Patrimoine(s) en Barrois, adressé à :

- Patrimoine(s) en Barrois
 4 Place St-Pierre 55000 Bar-le-Duc
 en nous laissant toutes les informations nécessaires pour vous contacter : courriel, adresse, téléphone.
- Contactez-nous pour toute demande d'information : <u>monvoisin.mireille@wanadoo.fr</u> <u>dumenil.georges@wanadoo.fr</u>